



pellenc s.a.
Route de Cavillon
B.P. 47
84122 PERTUIS cedex
(France)
Tél : +33(0)4 90 09 47 00 Fax : +33(0)4 90 09 64 09
E-mail : pellenc.sa@pellenc.com
www.pellenc.com



Notice originale

GUIDE DE L'UTILISATEUR

Olivion

P230

T220-300



48_11_004A

LIRE ATTENTIVEMENT LE GUIDE DE L'UTILISATEUR AVANT TOUTE UTILISATION



48_80300_J - 05/2017

Table des matières

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ	4
<i>AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL</i>	5
<i>AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ POUR LE RÉCOLTEUR D'OLIVES OLIVION</i>	6
<i>MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE</i>	6
<i>ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ</i>	7
SIGNAUX DE SÉCURITÉ	7
DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	8
<i>OLIVION P230</i>	8
<i>OLIVION T220-300</i>	9
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL	11
<i>MONTAGE DE L'OUTIL</i>	11
<i>MONTAGE DES DOIGTS</i>	11
<i>MONTAGE DU PEIGNE</i>	12
<i>AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE</i>	13
<i>KIT BLOCAGE OLIVION</i>	13
<i>PRISE EN MAIN DE L'OUTIL</i>	14
MISE EN ROUTE ET UTILISATION	14
<i>DÉMARRAGE EN MODE «CONTINU»</i>	14
<i>UTILISATION</i>	15
ENTRETIEN	16
<i>NETTOYAGE</i>	16
<i>HORS SAISON</i>	16
<i>REPLACEMENT DES DOIGTS</i>	16
<i>MONTAGE DU PEIGNE</i>	18
<i>PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN</i>	18
<i>STOCKAGE HORS SAISON</i>	18
INCIDENTS	19
GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.	21
DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ	22

INTRODUCTION



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Votre appareil contient de nombreux matériaux valorisables ou recyclables. Confiez celui-ci à votre revendeur ou à défaut dans un centre service agréé pour que son traitement soit effectué.



Prendre connaissance de la réglementation en vigueur dans votre pays en matière de protection de l'environnement liée à votre activité.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ



CONSERVER CES INSTRUCTIONS

Ce manuel contient des informations importantes et des instructions de fonctionnement pour l'outil suivant : Récolteur d'olives OLIVION


Il est IMPÉRATIF que vous preniez connaissance de LA TOTALITÉ de ce guide de l'utilisateur avant d'utiliser l'outil ou de procéder à des opérations d'entretien.

Conformez-vous scrupuleusement aux instructions et illustrations présentes dans ce document.

Tout au long de ce guide de l'utilisateur, vous trouverez des mises en garde et des renseignements intitulés : **REMARQUE, AVERTISSEMENT / ATTENTION.**

Une **REMARQUE** fournit des renseignements complémentaires, éclaircit un point ou explique une étape à suivre dans son détail.

La mise en garde **AVERTISSEMENT** ou **ATTENTION** est utilisée pour identifier une procédure qui, si négligée ou incorrectement exécutée, peut entraîner des dommages matériels et/ou corporels graves.

La mise en garde  indique que si les procédures ou instructions ne sont pas respectées, les dommages ne seront pas couverts par la garantie et les frais de réparation seront à la charge du propriétaire.

Sur l'outil, des signaux de sécurité rappellent également les consignes à adopter en matière de sécurité. Localisez et lisez ces signaux avant d'utiliser l'outil. Remplacez immédiatement tout signal partiellement illisible ou endommagé.

Se reporter à la rubrique «SIGNAUX DE SÉCURITÉ» pour le schéma de localisation des signaux de sécurité apposés sur l'outil.

Aucune partie de ce manuel ne peut être reproduite sans autorisation écrite de la société PELLENC. Les illustrations présentes dans ce manuel sont données à titre indicatif et ne sont en aucun cas contractuelles. La société PELLENC se réserve le droit d'apporter à ses produits toute modification ou amélioration qu'elle juge nécessaire sans devoir les communiquer aux clients déjà en possession d'un modèle similaire. Ce manuel fait partie intégrante de l'outil et doit l'accompagner en cas de cession.

CONSERVER CES INSTRUCTIONS

AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ GÉNÉRAUX POUR L'OUTIL



AVERTISSEMENT Lire tous les avertissements de sécurité et toutes les instructions. Conserver tous les avertissements et toutes les instructions pour pouvoir s'y reporter ultérieurement.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants), dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expériences ou de connaissances, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables.

- **OLIVION** est un outil professionnel dont l'usage est réservé exclusivement à la récolte des olives.
- La société PELLENC décline toute responsabilité en cas de dommages provoqués à la suite d'un usage impropre et différent de celui qui a été prévu.
- La société PELLENC décline également toute responsabilité en cas de dommages engendrés par l'utilisation de pièces ou d'accessoires n'étant pas d'origine.

Sécurité de la zone de travail

- a. Conserver la zone de travail propre et bien éclairée.
- b. Ne pas faire fonctionner les outils électriques en atmosphère explosive, par exemple en présence de liquides inflammables, de gaz ou de poussières.
- c. Maintenir les enfants et les personnes présentes à l'écart pendant l'utilisation de l'outil.

Sécurité électrique

- a. Il faut que les fiches de l'outil électrique soient adaptées au socle. Ne jamais modifier la fiche de quelque façon que ce soit. Ne pas utiliser d'adaptateurs avec des outils à branchement de terre.
- b. Éviter tout contact du corps avec des surfaces reliées à la terre telles que les tuyaux, les radiateurs, les cuisinières et les réfrigérateurs.
- c. Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
- d. Ne pas maltraiter le cordon. Ne jamais utiliser le cordon pour porter, tirer ou débrancher l'outil. Maintenir le cordon à l'écart de la chaleur, du lubrifiant, des arêtes ou des parties en mouvement.
- e. Lorsqu'on utilise un outil à l'extérieur, utiliser un prolongateur adapté à l'utilisation extérieure.
- f. Si l'usage d'un outil dans un emplacement humide est inévitable, utiliser une alimentation protégée par un dispositif à courant différentiel résiduel (RCD).

Sécurité des personnes

- a. Rester vigilant, regarder ce que vous êtes en train de faire et faire preuve de bon sens dans votre utilisation de l'outil. Ne pas utiliser un outil lorsque vous êtes fatigué ou sous l'emprise de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- b. Utiliser un équipement de sécurité. Toujours porter une protection pour les yeux.
- c. Éviter tout démarrage intempestif. S'assurer que l'interrupteur est en position arrêt avant de brancher l'outil au secteur et/ou au bloc de batteries, de le ramasser ou de le porter.
- d. Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- e. Ne pas se précipiter. Garder une position et un équilibre adaptés à tout moment.
- f. S'habiller de manière adaptée. Ne pas porter de vêtements amples ou de bijoux.
- g. Garder les cheveux, les vêtements et les gants à distance des parties en mouvement.
- h. Si des dispositifs sont fournis pour le raccordement d'équipements pour l'extraction et la récupération des poussières, s'assurer qu'ils sont connectés et correctement utilisés.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

Utilisation et entretien de l'outil

- a. Ne pas forcer l'outil. Utiliser l'outil adapté à votre application.
- b. Ne pas utiliser l'outil si l'interrupteur ne permet pas de passer de l'état de marche à arrêt et vice versa.
- c. Débrancher la fiche de la source d'alimentation en courant et/ou le bloc de batteries de l'outil avant tout réglage, changement d'accessoires ou avant de ranger l'outil.
- d. Conserver les outils à l'arrêt hors de la portée des enfants et ne pas permettre à des personnes ne connaissant pas l'outil ou les présentes instructions de le faire fonctionner.
- e. Observer la maintenance de l'outil. Vérifier qu'il n'y a pas de mauvais alignement ou de blocage des parties mobiles, des pièces cassées ou toute autre condition pouvant affecter le fonctionnement de l'outil. En cas de dommages, faire réparer l'outil avant de l'utiliser.
- f. Garder affûtés et propres les outils permettant de couper.
- g. Utiliser l'outil, les accessoires et les lames etc., conformément à ces instructions, en tenant compte des conditions de travail et du travail à réaliser.

Utilisation des outils fonctionnant sur batteries et précautions d'emploi.

- a. Ne recharger qu'avec le chargeur spécifié par le fabricant.
- b. N'utiliser les outils qu'avec des blocs de batteries spécifiquement désignés.
- c. Lorsqu'un bloc de batteries n'est pas utilisé, le maintenir à l'écart de tout autre objet métallique, par exemple trombones, pièces de monnaie, clés, clous, vis ou autres objets de petite taille qui peuvent donner lieu à une connexion d'une borne à une autre.
- d. Dans de mauvaises conditions, du liquide peut être éjecté de la batterie; éviter tout contact. En cas de contact accidentel, nettoyer à l'eau. Si le liquide entre en contact avec les yeux, rechercher en plus une aide médicale.

Maintenance et entretien

- a. Faire entretenir l'outil par un réparateur qualifié utilisant uniquement des pièces de rechange identiques.

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ POUR LE RÉCOLTEUR D'OLIVES OLIVION

- 1– Ne jamais modifier le connecteur de quelque façon que ce soit.
- 2– Ne pas exposer les outils à la pluie ou à des conditions humides.
- 3– Le matériau de la perche étant conducteur, ne pas approcher l'outil d'une ligne électrique ou de téléphone, ou de toute autre source d'électricité
- 4– CET OUTIL PEUT CAUSER DES BLESSURES. Lire attentivement les instructions relatives à son maniement correct, à sa mise en service, son entretien, démarrage et arrêt. Se familiariser avec son utilisation correcte.
- 5– Aucune personne autre que le(s) utilisateur(s) ne doit se tenir dans un rayon de 5 mètres autour de l'outil en fonctionnement (risque de projections).
- 6– La projection des olives peut blesser. Porter des vêtements de protection tels que lunettes, casque et gants lorsque vous utilisez l'outil.
- 7– Ne jamais utiliser l'outil s'il est abîmé, mal réglé ou monté de façon incomplète.
- 8– Lorsque la machine n'est pas utilisée, mettre systématiquement la batterie en position arrêt «0».
- 9– Retirer toute clé de réglage avant de mettre l'outil en marche.
- 10– Toujours utiliser un outil de levage approprié respectant les règles du travail en vigueur pour le travail en hauteur.
- 11– Durant l'utilisation, le moteur électrique de l'outil peut chauffer (risque de brûlures). Pendant et après utilisation, éviter le contact avec la peau, les vêtements et tout produit inflammable (risque d'explosion).

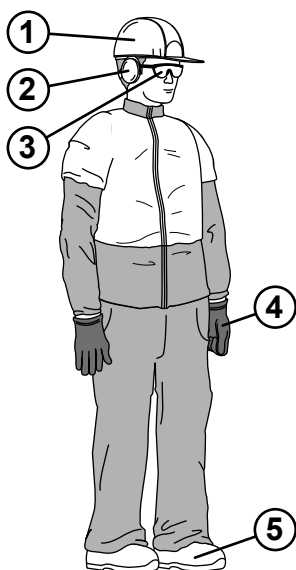
MESURES DE SÉCURITÉ LIÉES A L'USAGE DU CHARGEUR ET DE LA BATTERIE



Se reporter à la notice de la batterie outils Pellenc.

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ

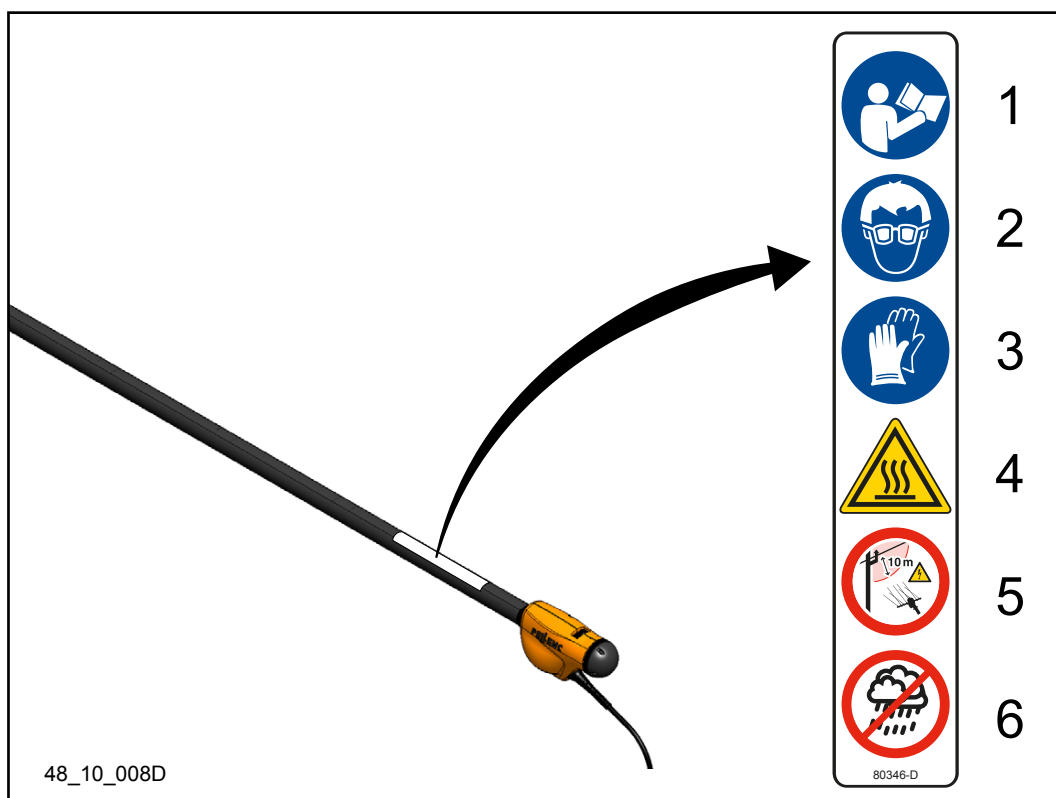
ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ



48_11_005A

	Équipement de protection	Port
1	Casque	Recommandé
2	Dispositif antibruit	Recommandé
3	Lunettes de protection	Obligatoire
4	Gants	Obligatoire
5	Bottes antidérapantes	Recommandé

SIGNAUX DE SÉCURITÉ



48_10_008D

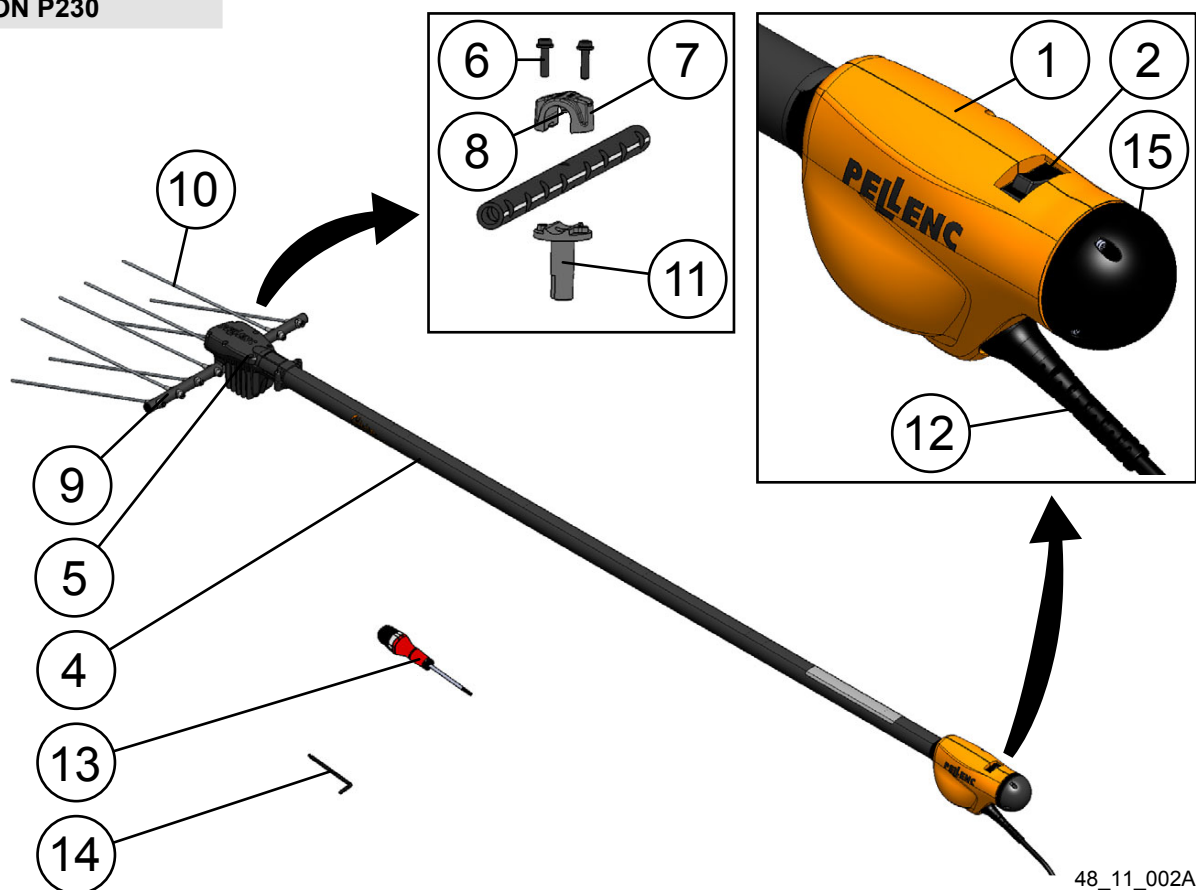
80346-D

- 1– Lire le manuel d'utilisation.
- 2– Port des lunettes obligatoire.
- 3– Port des gants obligatoire.
- 4– Risque de brûlure (moteur).
- 5– Matériaux conducteur d'électricité. Se tenir éloigné de toute source électrique.
- 6– Ne pas exposer à la pluie.

DESCRIPTIF ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

DESCRIPTIF

OLIVION P230



1. Poignée
2. Bouton ON/OFF
4. Tube de perche
5. Tête de vibration
6. Vis de fixation du peigne
7. Noix de fixation du peigne (réf. 39307)
8. Téton de centrage

9. Tube de peigne (réf. 45228)
10. Doigts de peigne (réf. 46590)
11. Axe sortie peigne
12. Cordon d'alimentation de l'outil
13. Tournevis Torx (réf. 43767)
14. Clé 6 pans (réf. 40954)
15. Boulier

48_11_002A

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

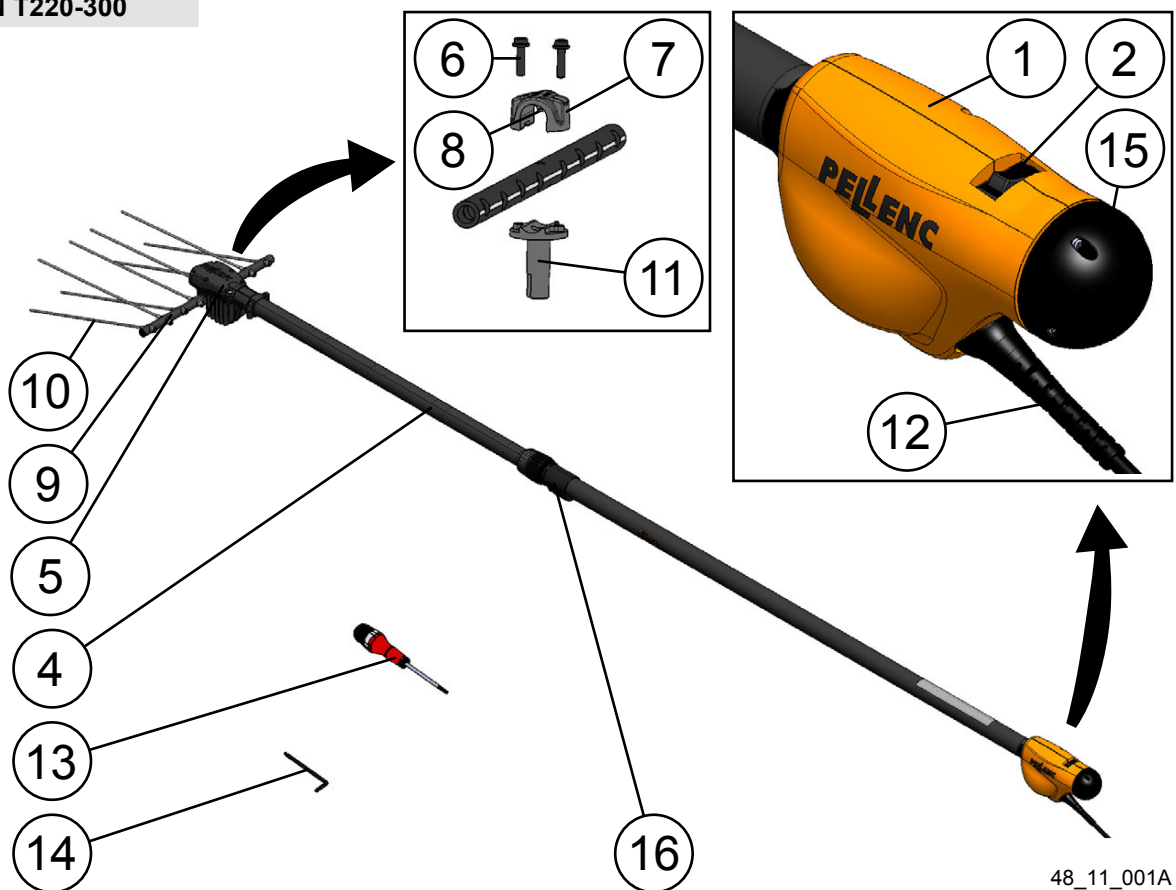
	Olivion P230
Poids	2.6 kg
Puissance	380 W
Tension	43,2 V
Largeur du peigne	374 mm
Perche	Fixe
Longueur	2.3 m
Mode "coup par coup"	non
Mode "continu"	oui
Réglage du peigne	oui
Encombrement	2300*374*110 mm
Cadence	830 coups/min
Préconisation de batteries ULIB	(300) / 400 / (600) / Ulib Olivion/ Ulib Olivion+ / 700 / 700+ / 800 / 800+ / 1100 / Poly5 / Convertor + batterie 12 V 60 A
Option	Rallonge de 10.30 m (réf. 100994) kit de 8 doigts (réf. 41357) kit de 16 surdoigts (réf. 50538) kit noix renfort tube de peigne (réf. 117585)

Récolteur d'olives OLIVION	Perche fixe	
	A vide	En charge
Valeur d'émission de vibration :		
Main avant, a	15,5 m/s ²	10.5 m/s ²
Poignée arrière, a	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²
Incertitude de mesure, K	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²
Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	79 dB	
Incertitude de mesure, K	2.5 dB	
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	<130 dB	

Valeurs d'émission vibratoire déterminées en utilisant les normes EN ISO 22867 et EN 60745-1, valeurs déterminées en utilisant les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

DESCRIPTIF

OLIVION T220-300



1. Poignée
2. Bouton ON/OFF
4. Tube de perche
5. Tête de vibration
6. Vis de fixation du peigne
7. Noix de fixation du peigne (réf. 39307)
8. Téton de centrage
9. Tube de peigne (réf. 45228)

10. Doigts de peigne (réf. 46590)
11. Axe sortie peigne
12. Cordon d'alimentation de l'outil
13. Tournevis Torx (réf. 43767)
14. Clé 6 pans (réf. 40954)
15. Boulier
16. Blocage de perche

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

	Olivion T220-300
Poids	3.2 kg
Puissance	380 W
Tension	43,2 V
Largeur du peigne	374 mm
Perche	Télescopique
Longueur	2.2 m à 3 m
Mode "coup par coup"	non
Mode "continu"	oui
Réglage du peigne	oui
Encombrement	3000*374*110 mm
Cadence	830 coups/min
Préconisation de batteries ULIB	(300) / 400 / (600) / Ulib Olivion / Ulib Olivion+ / 700 / 700+ / 800 / 800+ / 1100 / Poly5 / Convertor + batterie 12 V 60 A
Option	Rallonge de 10.30 m (réf. 100994) kit de 8 doigts (réf. 41357) kit de 16 surdoigts (réf. 50538) kit noix renfort tube de peigne (réf. 117585)

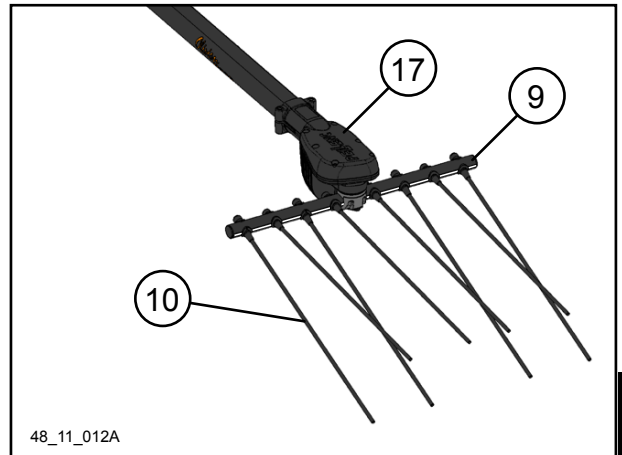
Récolteur d'olives OLIVION	Perche rentrée		Perche sortie	
	A vide	En charge	A vide	En charge
Valeur d'émission de vibration :				
Main avant, a	15,5 m/s ²	10.5 m/s ²	14.5 m/s ²	13.0 m/s ²
Poignée arrière, a	7.5 m/s ²	8.5 m/s ²	8.5 m/s ²	7.5 m/s ²
Incertitude de mesure, K	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²	3.0 m/s ²
Niveau maximum de pression acoustique pondéré A (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	79 dB		76 dB	
Incertitude de mesure, K	2.5 dB		2.5 dB	
Niveau de pression acoustique de crête pondéré C (réf. 20 µPa) à la position de l'utilisateur	<130 dB		<130 dB	

Valeurs d'émission vibratoire déterminées en utilisant les normes EN ISO 22867 et EN 60745-1, valeurs déterminées en utilisant les normes de mesurage acoustique NF EN ISO 11201 et NF EN ISO 3744.

MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

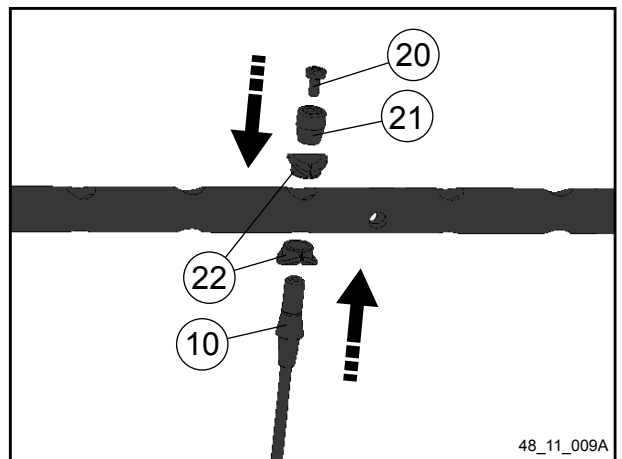
MONTAGE DE L'OUTIL

- Monter les doigts (10) sur le peigne (9) (voir ci-après).
- Monter le peigne (9) sur la tête de vibration (17) (voir p. 11).



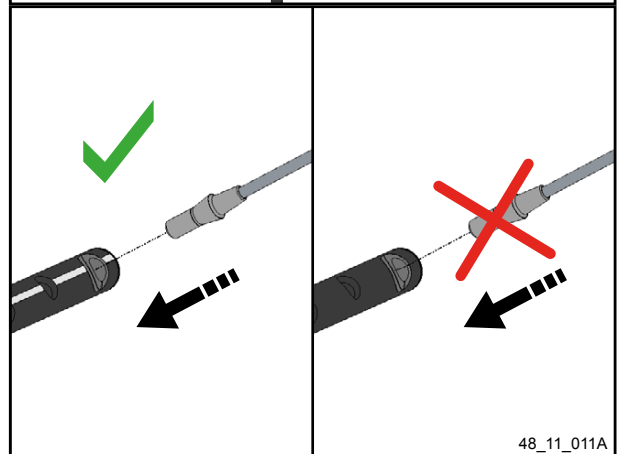
MONTAGE DES DOIGTS

Monter 2 rondelles fendues (22) en veillant à ce que le support vienne épouser parfaitement le profil du tube du peigne.
Mettre en place un doigt neuf (10).



ATTENTION

S'assurer de bien introduire le doigt du côté du peigne marqué d'un trait blanc.

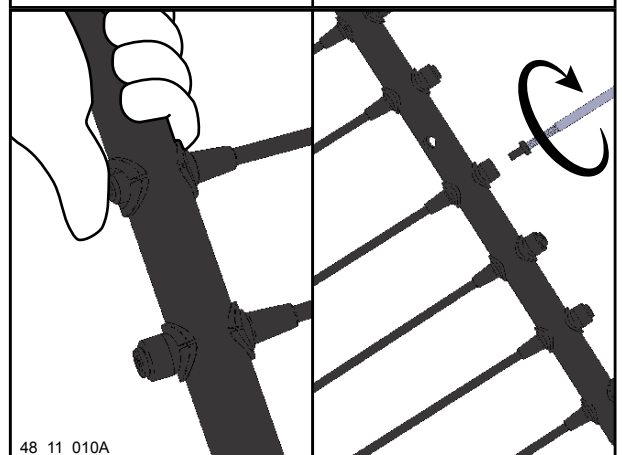


Maintenir en appui sur le tube du peigne le support de doigt, monter la rondelle et la vis fournie avec le doigt.



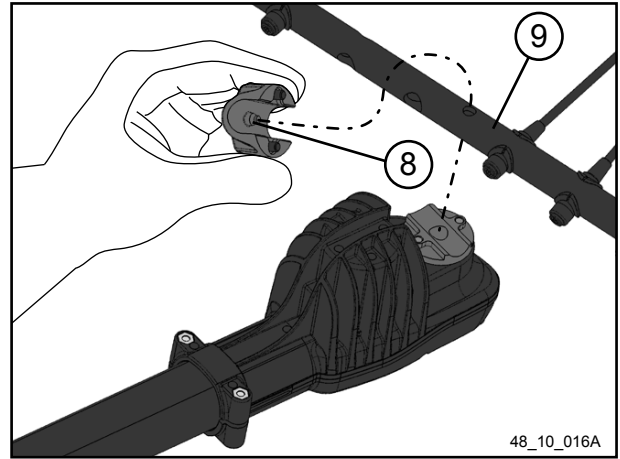
COUPLE DE SERRAGE MAXIMUM : 2 N·m


Procéder ainsi pour tous les doigts.



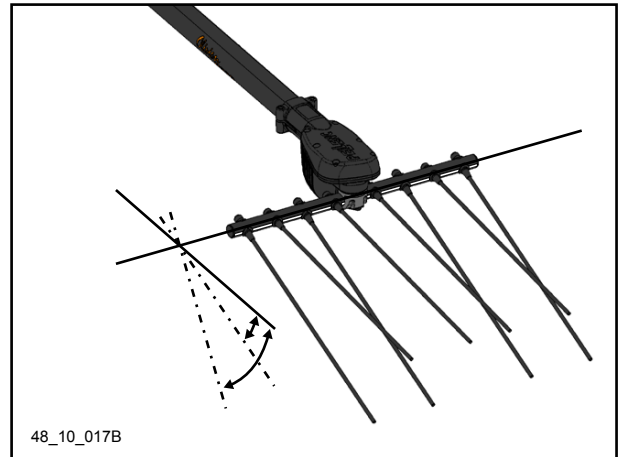
MONTAGE DU PEIGNE

■ Mettre en place le peigne (9) dans la noix en faisant correspondre le trou du peigne et le téton de centrage (8).



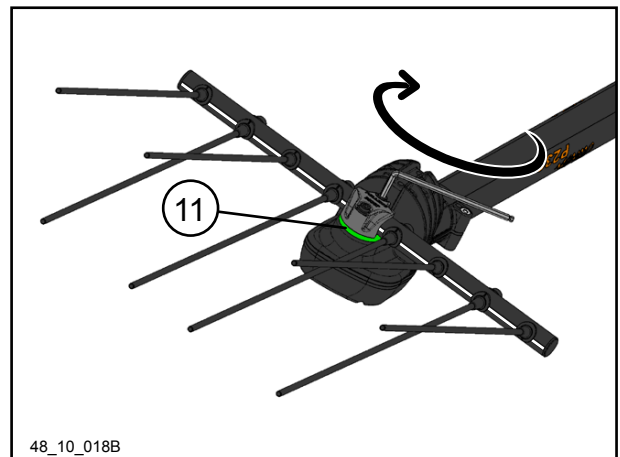
 Deux positions du peigne sont possibles :

- Horizontale pour un travail de face et une forte amplitude de la vibration.
- Inclinée pour un travail en hauteur et une amplitude moyenne.



■ Revisser les vis de fixation de la noix.

■ Serrer jusqu'au contact de la face inférieure de la noix sur la platine (11) de la tête de vibration.



COUPLE DE SERRAGE MAXIMUM : 5 N·m

Ⓒ AVERTISSEMENT :

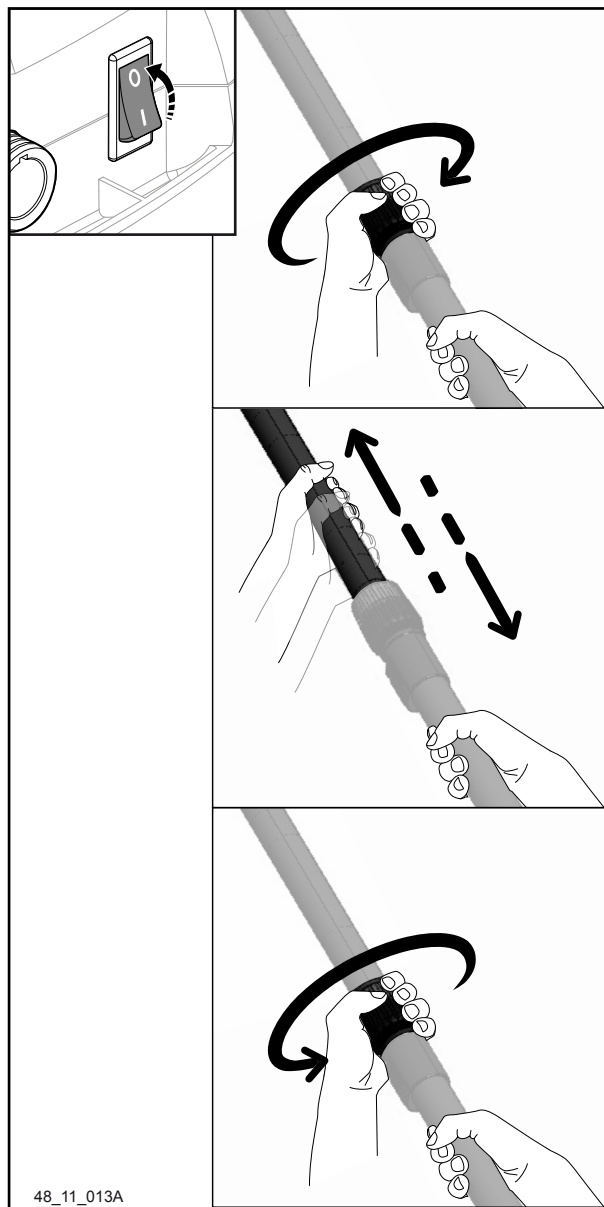
**Ne jamais rallonger la clef pour exercer un effort plus important sous peine de détériorer l'outil.
Vérifier le serrage tous les jours.**

AJUSTEMENT DE LA PERCHE TÉLESCOPIQUE

- Débloquer la **molette de serrage** dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Ajuster la longueur du tube télescopique voulue.
- Bloquer la **molette de serrage**.



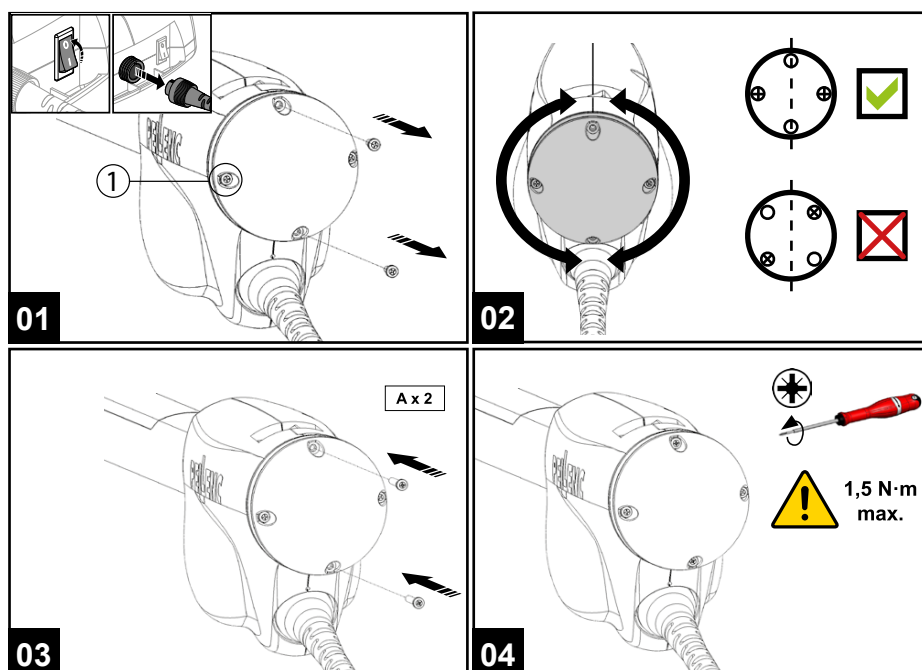
Toujours réaliser l'ajustement de la perche interrupteur sur «0».



48_11_013A

KIT BLOCAGE OLIVION

Vis plastite M3x20 (1)
(ref. 20034)



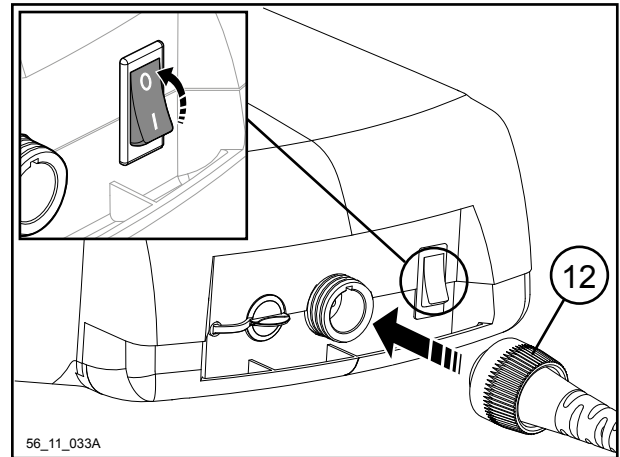
MISE EN SERVICE DE L'OUTIL

PRISE EN MAIN DE L'OUTIL

- Vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie est sur la position arrêt «0».
- Brancher le cordon d'alimentation de l'outil (12) sur le connecteur de la batterie.

Ⓢ AVERTISSEMENT :

Ne jamais désaccoupler le cordon électrique de l'outil sans avoir vérifié que l'interrupteur de marche/arrêt est sur la position arrêt «0».



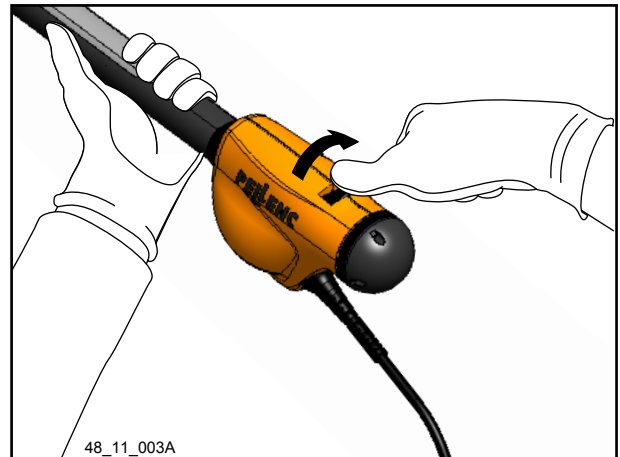
MISE EN ROUTE ET UTILISATION

DÉMARRAGE EN MODE «CONTINU»

- Basculer l'interrupteur marche/arrêt de la batterie sur marche «I».
- Attendre les trois bip émis par la batterie.

À cet instant l'outil est sous tension, il est prêt à fonctionner en mode «Continu».

- Mettre l'interrupteur de l'outil sur «I» pour démarrer l'outil.

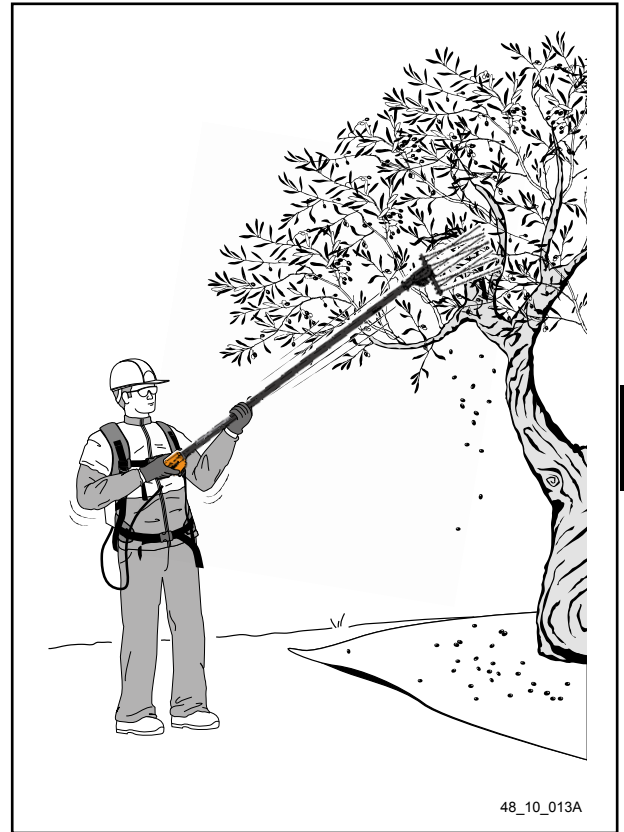


Ⓢ ATTENTION :
NE JAMAIS FAIRE FONCTIONNER L'OUTIL
AVEC LE PEIGNE POSÉ AU SOL !



ATTENTION :
L'OUTIL PEUT S'ARRÊTER EN CAS DE CHAUFFE OU SURINTENSITÉ.
IL CONVIENDRA DONC DE RALLUMER LA BATTERIE.

- Saisir l'outil en tenant le boulier d'une main et la perche de l'autre.
- Présenter le peigne dans la végétation.
- Stopper la vibration lorsque les fruits sont à terre.



Ⓢ AVERTISSEMENT :

Ne jamais démarrer l'outil avec le peigne de vibration dans la végétation.

Ne jamais faire fonctionner l'outil de manière prolongée en dehors de la végétation.

Toujours stopper l'appareil lors des déplacements entre 2 branches éloignées ou entre 2 arbres.

Ne jamais laisser la batterie entreposée directement au soleil.

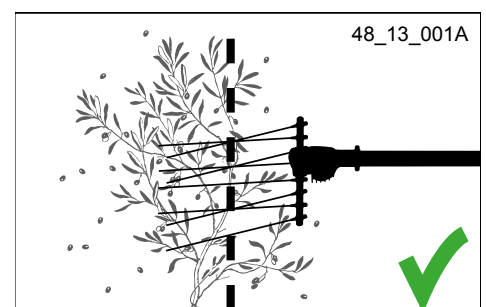
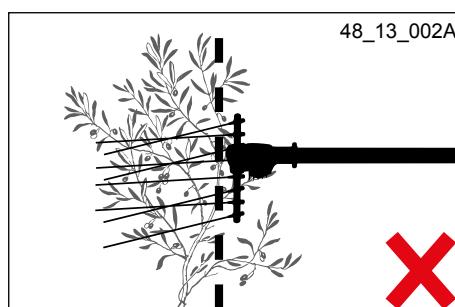


IMPORTANT : CONSEILS D'UTILISATION

- La prise en main de l'**OLIVION** nécessite quelques heures d'utilisation et une adaptation des moyens de récolte (filets larges).
- Travaillez de préférence de l'intérieur vers l'extérieur afin d'éviter de marcher sur la récolte.
- Récoltez de la base vers l'extrémité de la branche (dans le sens de la frondaison) de façon à optimiser la chute des fruits.
- N'hésitez pas à adapter la position du peigne dans la végétation (voir page 11).
- Ne tenez pas fermement l'outil afin de limiter la propagation des vibrations dans les membres supérieurs et de retarder ainsi la fatigue physique.
- **Lors d'un choc trop violent dans la végétation l'outil peut se mettre en sécurité et s'arrêter.**
- **Pour le redémarrer, éteindre et rallumer l'outil en actionnant l'interrupteur de marche/arrêt de la batterie.**



Attention de ne présenter que la moitié des doigts du peigne dans la végétation afin de ne pas endommager la branche et les fruits, et d'assurer un meilleur rendement.



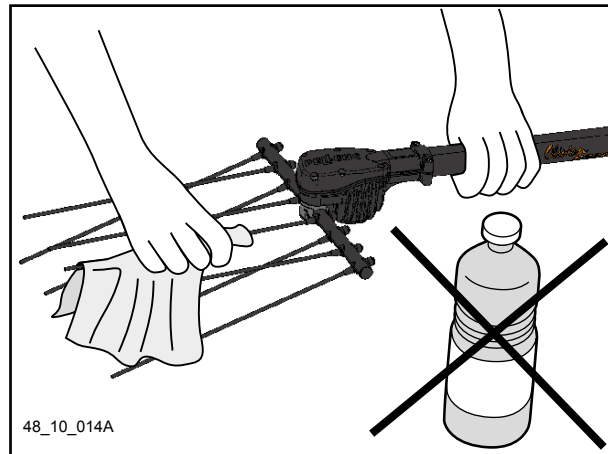
ENTRETIEN

NETTOYAGE

- Maintenir la propreté de votre outil en le nettoyant fréquemment à l'aide d'un chiffon humide et à l'air comprimé. Insister sur les parties en contact avec la végétation (peigne, doigts de peigne).



Ⓒ AVERTISSEMENT :
Ne jamais utiliser de solvants (Trichloréthylène, White Spirit, essence, etc) pour nettoyer l'outil.



HORS SAISON

- L'**OLIVION** doit être stocké à l'abri de la chaleur, de la poussière et de l'humidité à une température ambiante comprise entre 0 °C et 40 °C.



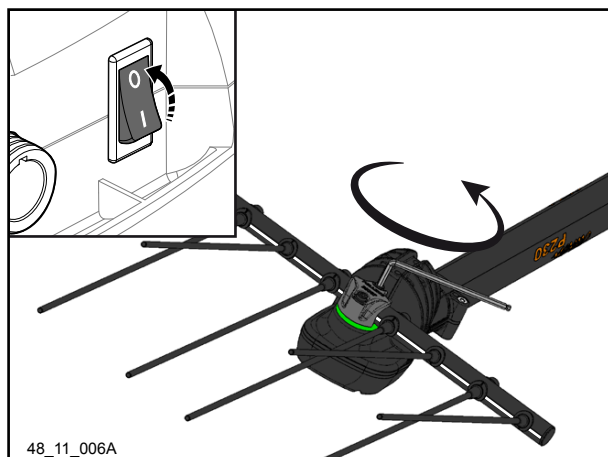
Ⓒ REMARQUE :
Faire réviser l'**OLIVION** toutes les 200 heures ou 1 fois par an au minimum.

REPLACEMENT DES DOIGTS

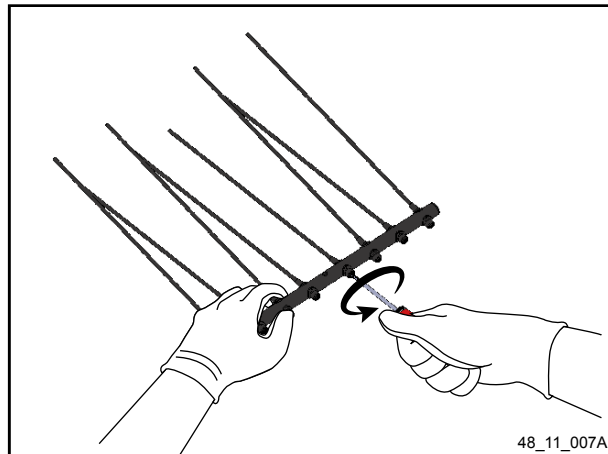
Ⓒ ATTENTION :

Avant toute intervention sur l'outil, vérifier que l'interrupteur de marche/arrêt soit bien sur la position arrêt «0» et débrancher le cordon d'alimentation de l'outil.

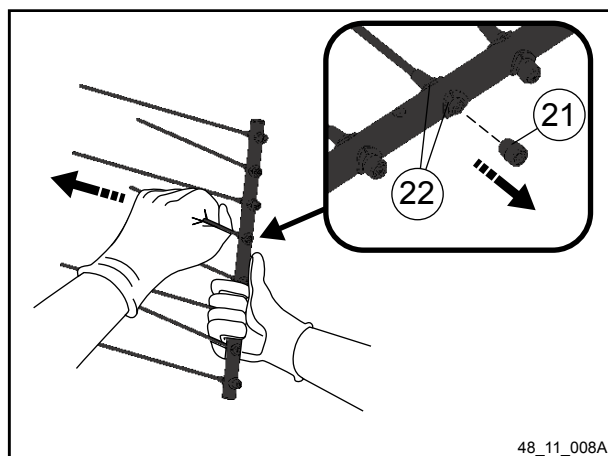
A l'aide de la clef fournie, dévisser les vis de la noix de fixation et déposer le peigne.



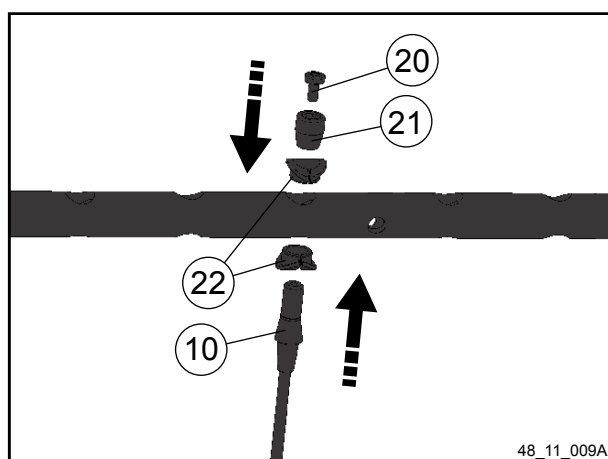
A l'aide du tournevis fourni, dévisser la vis de fixation du doigt.



Ôter la rondelle (21) à l'aide du tournevis et sortir le doigt de son logement.
Ôter les 2 rondelles fendues (22).



Monter 2 rondelles fendues (22) en veillant à ce que le support vienne épouser parfaitement le profil du tube du peigne.
Mettre en place un doigt neuf (10).

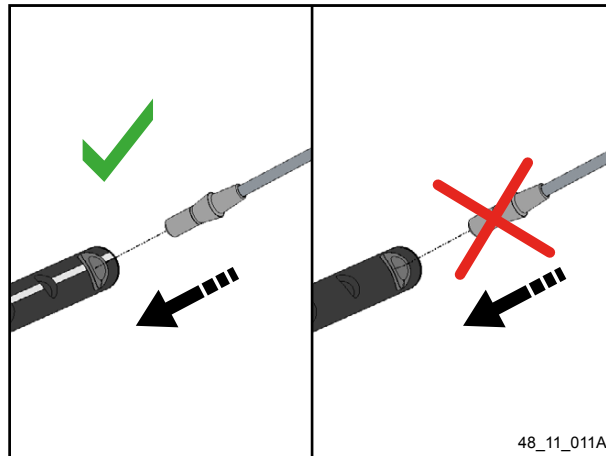


ENTRETIEN



ATTENTION

S'assurer de bien introduire le doigt du côté du peigne marqué d'un trait blanc.



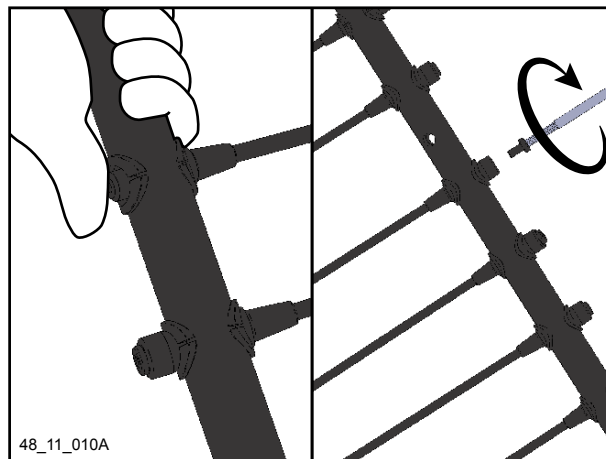
48_11_011A

Maintenir en appui sur le tube du peigne le support de doigt, remonter la rondelle neuve et la vis fournie avec le nouveau doigt.



COUPLE DE SERRAGE MAXIMUM : 2 N·m

Procéder ainsi pour tous les doigts. Monter ensuite le peigne sur l'outil.



48_11_010A

MONTAGE DU PEIGNE

- Voir p. 11.

PÉRIODICITÉ D'ENTRETIEN

	A chaque mise en route	Après utilisation	Tous les ans / ou 200h
Nettoyage de la machine		X	
Vérification visuelle de la machine	X	X	
Vérification des doigts du peigne		X	
Vérification du serrage du peigne		X	
Vérification du serrage des doigts		X	
Vérification du niveau de la batterie	X		
Faire contrôler l'outil par un distributeur agréé			X

STOCKAGE HORS SAISON

- Conserver l'emballage d'origine pour le rangement de la machine.
- Conserver la machine dans un endroit sec **hors de portée des enfants**.

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La machine ne démarre pas	0	Batterie éteinte	Interrupteur de la batterie	Basculer l'interrupteur de la batterie	Utilisateur
	I	Le cordon d'alimentation est sectionné	Vérifier l'état du cordon	Changer le cordon	Distributeur agréé PELLENC
		Batterie	Vérifier que la batterie ne soit pas complètement déchargée	Recharger la batterie	Utilisateur
		Carte électronique	Chez distributeur agréé PELLENC	Changer la carte électronique	Distributeur agréé PELLENC

Symptômes	Etat de l'interrupteur marche/arrêt de la batterie	Cause probable	Vérifications	Solutions	Réparateur
La machine fait un bruit inhabituel	I	Serrage des deux vis de la pince tube de peigne (réf. 39307)	Serrage du peigne à maximum 5 N.m	Serrage à 5 N.m maximum	Utilisateur
		Serrage des doigts du peigne	Serrage des doigts à maximum 2 N.m	Serrage des doigts à maximum 2 N.m	
La machine s'arrête en cours d'utilisation	I	La machine a atteint sa limite en température	4 bips au niveau de la batterie	Laisser refroidir la machine pendant 5 minutes environ	Utilisateur
Arrêter puis redémarrer la batterie et se référer au paragraphe "La machine ne démarre pas" si besoin					

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE PELLENC S.A.

I. Garantie Légale

A. Garantie contre les Vices Cachés

Indépendamment de la garantie commerciale prévue à l'article II, l'article 1641 du Code civil dispose que « le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquis ou en aurait donné un moindre prix s'il les avait connus ».

Article 1648 du Code civil « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

B. Garantie légale de conformité

Article L.217-4 du Code de la consommation Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du Code de la consommation «Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du Code de la consommation « l'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien ».

II. Garantie Commerciale Pellenc

A. Contenu

1. Généralités

En sus des garanties légales, les clients utilisateurs bénéficient de la garantie commerciale sur les produits PELLENC couvrant l'échange et le remplacement des pièces reconnues hors d'usage, par défaut d'usinage, par défaut de montage ou par vice de matière, quelle qu'en soit la cause.

La garantie forme un tout indissociable avec le produit vendu par PELLENC.

2. Pièces détachées

La garantie commerciale couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre à l'exclusion de certaines pièces détachées de chaque produit remis à la livraison.

B. Durée de la garantie

1. Généralités

Les produits PELLENC sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

2. Pièces détachées

Les pièces détachées PELLENC remplacées dans le cadre de la garantie du produit, sont garantis au titre de la garantie commerciale à compter de la livraison du produit PELLENC au client utilisateur pour une durée de deux (2) ans s'agissant des produits connectés à une batterie PELLENC, et pour une durée de un (1) an s'agissant des autres produits PELLENC.

Dans le cas des produits connectés à une batterie Pellenc, les pièces détachées remplacées dans le cadre de la garantie du produit après le 12ème mois d'utilisation, sont garanties pour une durée de un (1) an.

C. Exclusion de garantie

Sont exclus de la garantie commerciale les produits qui ont fait l'objet d'un usage anormal, ou ont été employés dans des conditions et à des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été fabriqués, en particulier en cas de non-respect des conditions prescrites dans la présente notice d'utilisation.

Elle ne s'applique pas non plus en cas de choc, chute, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien ou en cas de transformation du produit. Sont également exclus de la garantie les produits ayant fait l'objet d'une altération, transformation ou modification par le client utilisateur.

Les pièces d'usures et/ou les consommables ne peuvent pas faire l'objet de garantie.

III. Mise en oeuvre de la garantie commerciale

1. Mise en service du produit et déclaration de mise en service

Au plus tard huit jours après la remise du bien au client utilisateur le DISTRIBUTEUR s'engage à compléter le formulaire informatique de déclaration de mise en service afin d'activer cette dernière sur le site www.pellenc.com, rubrique « extranet » menu « garanties et formation », à l'aide de son identifiant délivré préalablement par PELLENC.

A défaut, la déclaration de mise en service ne sera pas effective empêchant ainsi toute mise en oeuvre de la garantie commerciale PELLENC, le DISTRIBUTEUR devant par conséquent en assurer seul la charge financière sans pouvoir répercuter le coût de son intervention au titre de la garantie sur le client utilisateur.

Le DISTRIBUTEUR s'engage également à compléter la carte de garantie ou le certificat de garantie et mise en service pour les automoteurs fourni(e) avec le produit après l'avoir fait(e) signer et dater par le client utilisateur.

IV. Service après-vente payant

A. Généralités

Font l'objet d'un service payant, même pendant la période de garantie légale et commerciale, les défaillances, pannes, casses, résultant d'une mauvaise utilisation, négligence ou mauvais entretien de la part du client utilisateur mais aussi les défaillances résultant d'une usure normale du produit. Font également partie des prestations relevant du service après-vente les réparations hors garantie légale et commerciale comme par exemple l'entretien, les réglages, diagnostics en tout genre, nettoyages sans que cette liste ne soit exhaustive.

B. Pièces d'usure et consommables

Les pièces d'usure et les consommables relèvent également du service après-vente.

C. Pièces détachées

Le service après-vente payant couvre également les pièces détachées d'origine PELLENC, hors main d'oeuvre et hors période de garantie légale ou commerciale.

En cas de remplacement de pièces détachées d'origine PELLENC dans le cadre du service après-vente, celles-ci bénéficieront d'une garantie commerciale d'un an, à compter de la date de monte.

DÉCLARATION «CE» DE CONFORMITÉ

(CONCERNE SEULEMENT L'EUROPE)

FABRICANT	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)
PERSONNE AUTORISÉE À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE	PELLENC SA
ADRESSE	QUARTIER NOTRE-DAME ROUTE DE CAVAILLON - CS 10047 84122 PERTUIS CEDEX (FRANCE)

PAR LA PRÉSENTE, NOUS DÉCLARONS QUE LA MACHINE DÉSIGNÉE CI-APRÈS :

DÉNOMINATION GÉNÉRIQUE	RÉCOLTEUR D'OLIVES				
FONCTION	OUTIL DESTINÉ À LA RÉCOLTE DES OLIVES				
NOM COMMERCIAL	OLIVION				
TYPE	OLIVION				
MODÈLE	<table border="1"><tr><td></td><td>OLIVION P230</td><td></td><td>OLIVION T220-300</td></tr></table>		OLIVION P230		OLIVION T220-300
	OLIVION P230		OLIVION T220-300		
N° DE SÉRIE	48R00001 - 48R49999 48S00001 - 48S49999 48T00001 - 48T49999				

SATISFAIT A L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS PERTINENTES DE LA DIRECTIVE MACHINE 2006/42/CE.

EST CONFORME AUX AUTRES DIRECTIVES ET/OU DISPOSITIONS PERTINENTES SUIVANTES :

- 2014/30/UE Directive CEM
- 2003/10/CE Directive Bruit
- 2002/44/CE Directive Vibrations
- 2011/65/UE Directive ROHS
- 1907/2006 Règlement REACH
- 2012/19/UE Directive DEEE

LES NORMES EUROPÉENNES HARMONISÉES SUIVANTES ONT ÉTÉ UTILISÉES :

- EN 60745-1:2009 + A11 : 2010

FAIT À PERTUIS, LE 02/05/2017

JEAN MARC GIALIS

Directeur Général Délégué

